

GUIDE PÉDAGOGIQUE DE L'ACTIONNAIRE

Les 6 fiches pédagogiques de
l'actionnaire ENGIE

2026

1 Connaître ENGIE



2 Choisir un support d'investissement

3 Choisir son mode de détention

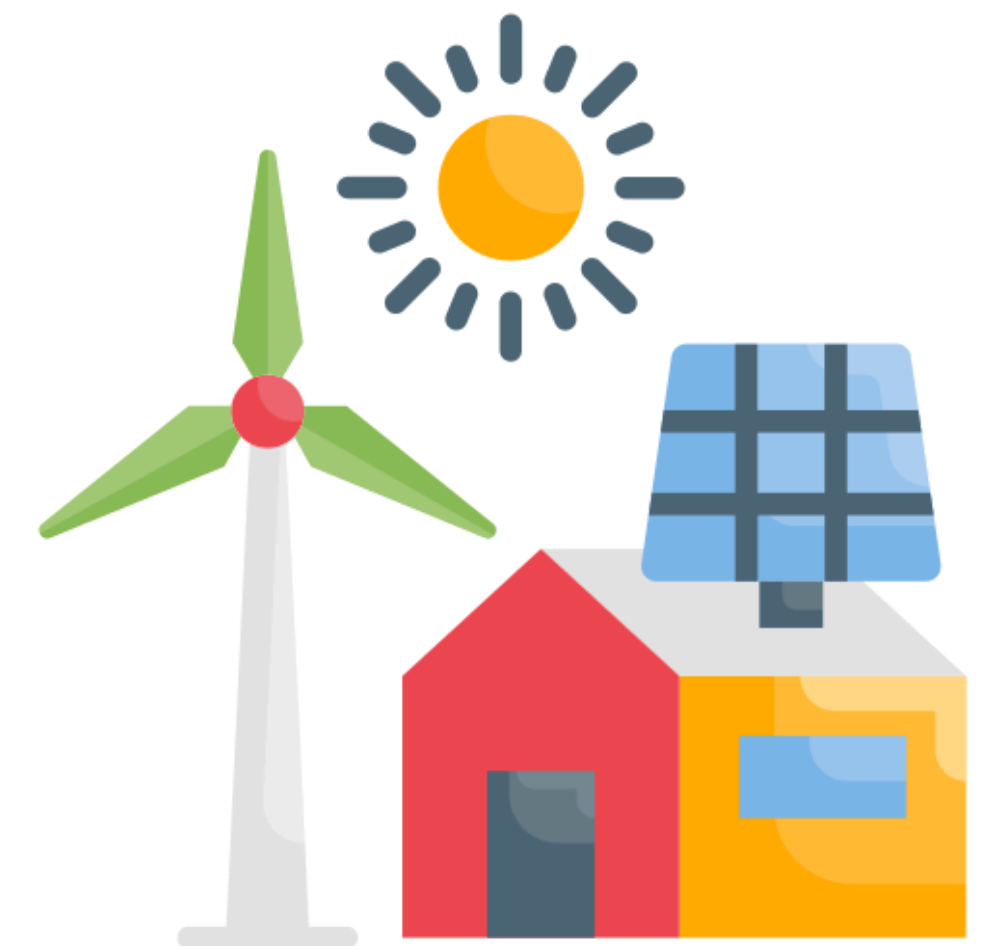
4 Percevoir la prime de fidélité

5 Acheter ou vendre des actions

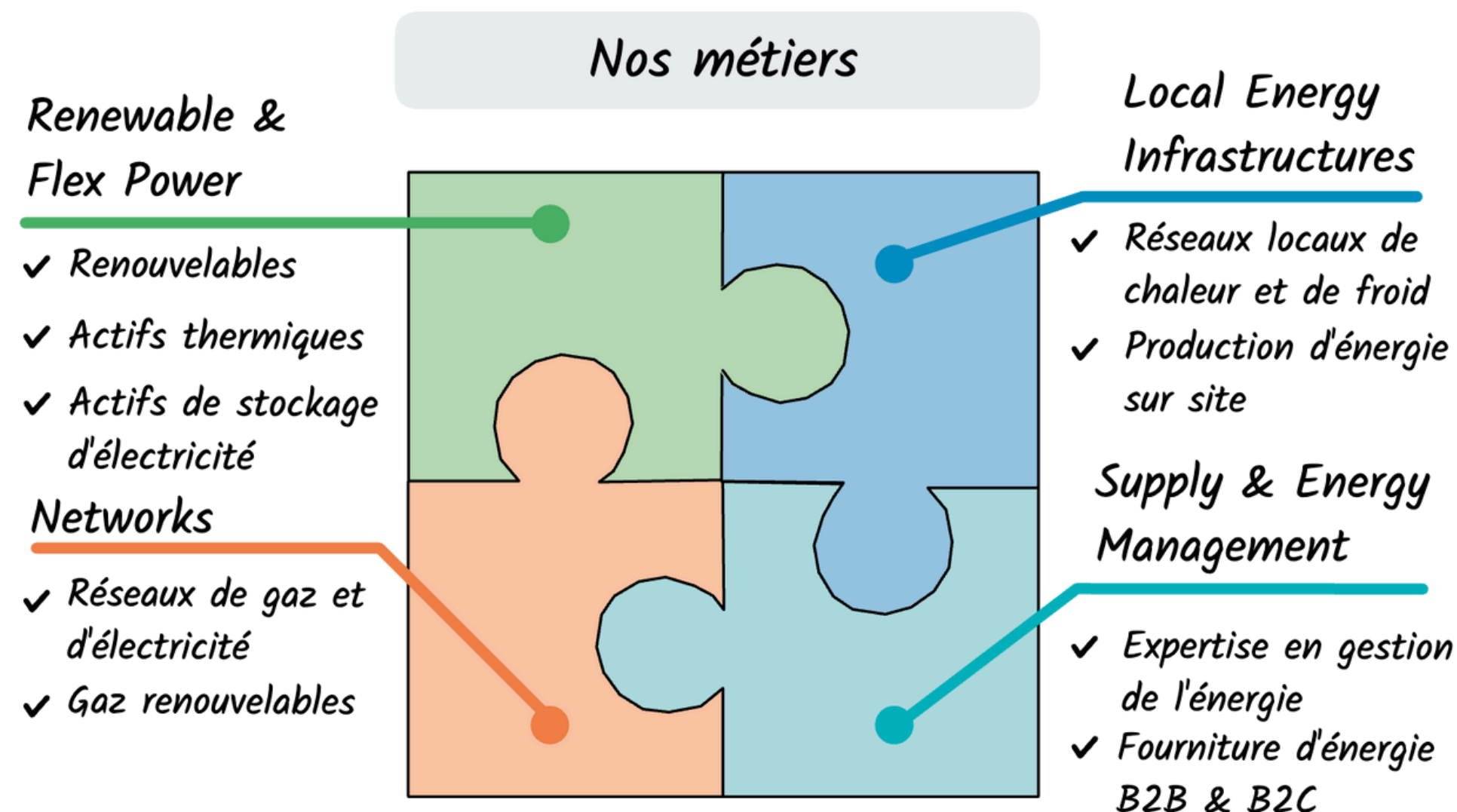
6 Bénéficier d'un Service Relations
Actionnaires dédié



**CONCILIER PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE ET IMPACT
POSITIF**



Une position unique grâce à notre modèle intégré



ENGIE en chiffres*

*Données 2025



+90 000
salariés



30
pays



200 000
clients B2B



19,5 M
contrats B2C

Résultats financiers 2025



Chiffre d'affaires



EBIT (hors nucléaire)

4,9 Mds € de résultat net récurrent part du Groupe

7,9 Mds € d'investissements de croissance

3,1x ratio dette nette économique / EBITDA

1,35€ de dividende 2025 par action

Quelques raisons d'investir



Leader dans les renouvelables et infrastructures



Potentiel de croissance avec l'accélération de la transition énergétique



Résultats 2025 : Nouvelle année de résultats solides
Acquisition relative de UK Power



Politique de dividende attractive



Dividende majoré +10% après 2 ans au nominatif



Service Relations Actionnaires dédié et Club d'actionnaires actif

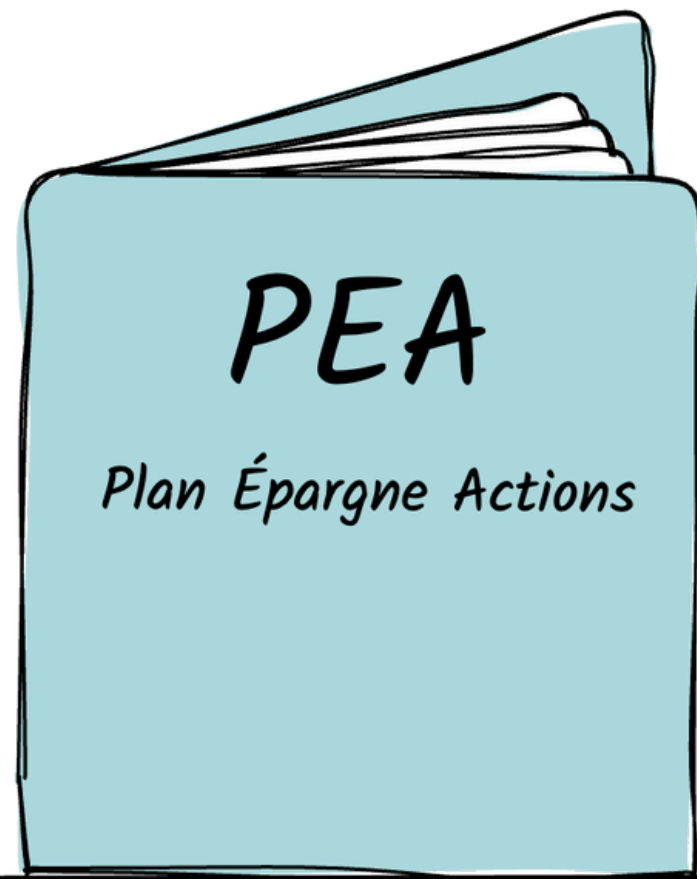
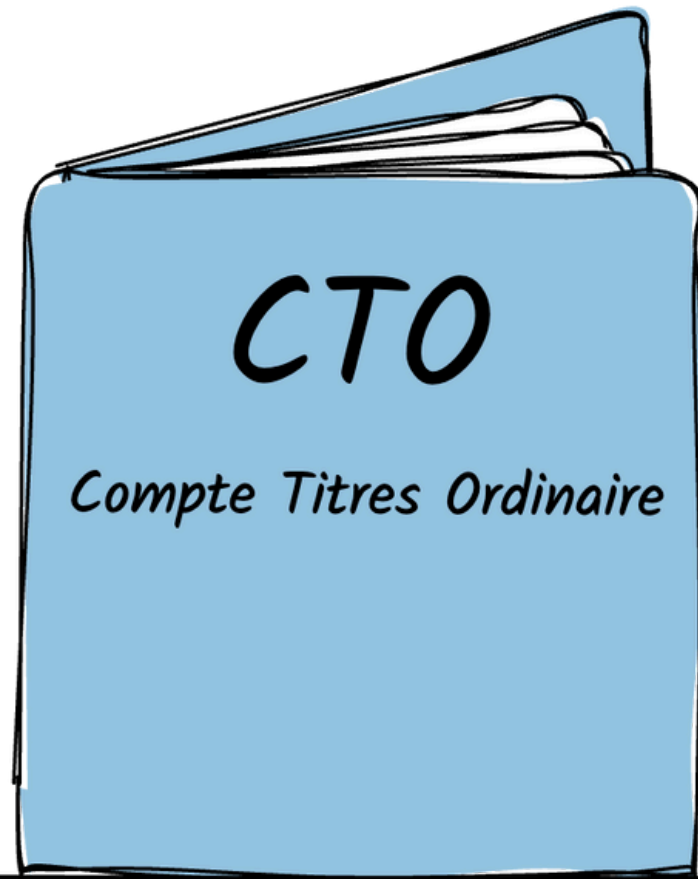
Concilier performance économique et impact positif

La raison d'être d'ENGIE, c'est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète.

Notre ambition, une trajectoire vers le Net Zéro Carbone en 2045.





- ✓ Être **majeur** (ou autorisation parentale pour un mineur)
- ✓ Avoir la **nationalité française** ou être un **résident fiscal français**

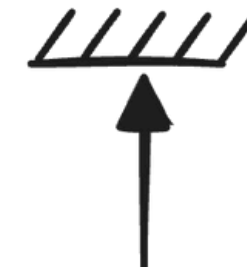
Conditions à l'ouverture

- ✓ Être **majeur et résident fiscal français** lors de l'ouverture du plan
- ✓ **Maximum 1** par personne

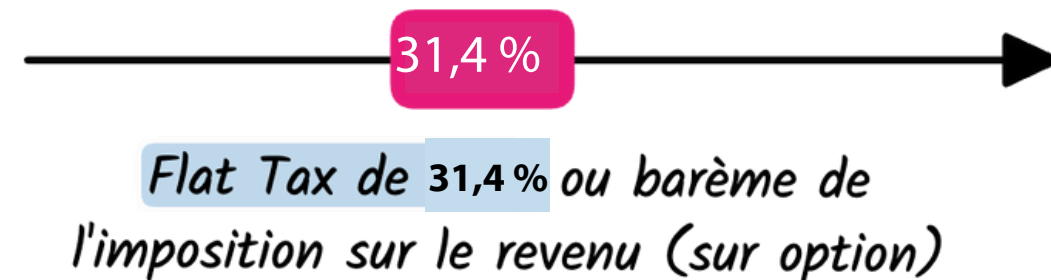


Aucune limite

Plafond de versement

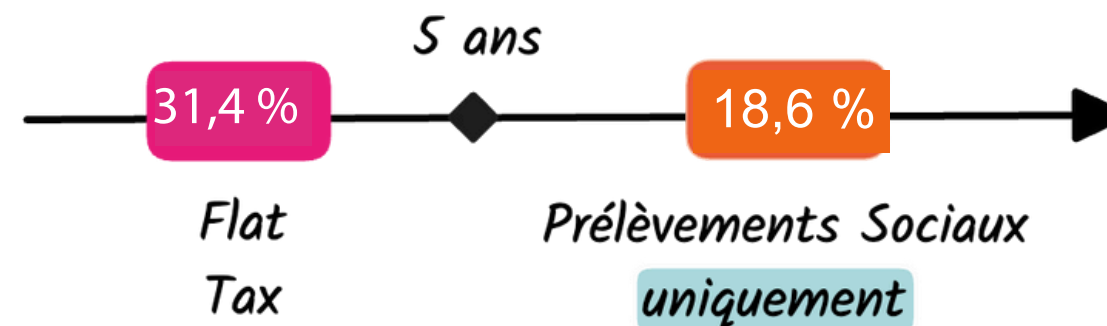


150 000 € maximum



Flat Tax de **31,4 %** ou barème de l'imposition sur le revenu (sur option)

Fiscalité sur les plus-values

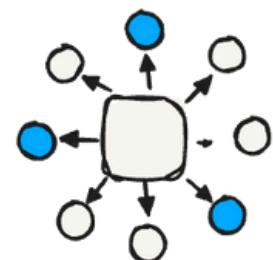


Flat Tax **31,4 %** ou **Prélèvements Sociaux 18,6 %** uniquement après 5 ans

Imposés chaque année de versement à la Flat Tax (**31,4 %**) ou barème de l'imposition sur le revenu (sur option)

Fiscalité sur les dividendes*

Imposés **uniquement** si les sommes sortent du PEA : **31,4 %**, si le PEA a moins de 5 ans, **18,6 %** si il a plus de 5 ans



Tous types d'actifs financiers

Supports éligibles

Actions européennes uniquement

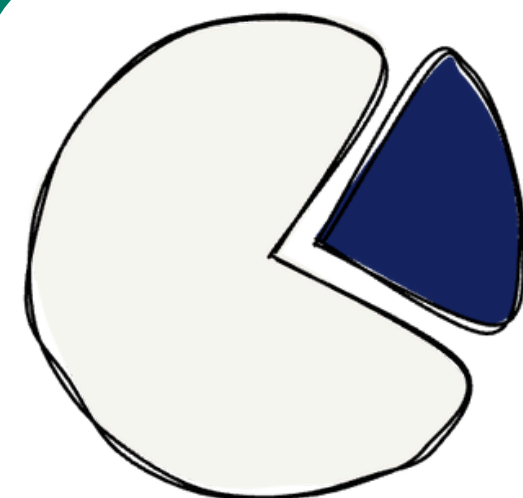


CTO ou PEA, Quel support choisir ?

Vous pouvez détenir des actions ENGIE à travers 2 supports d'investissement :

- 🔗 **CTO** (ou Compte Titres Ordinaire) qui permet de détenir tous types d'actifs financiers
- 🔗 **PEA** (ou Plan Epargne en Actions) qui permet de détenir des actions européennes uniquement

Les actions ENGIE sont disponibles à la fois en PEA et en CTO.



Vous pouvez détenir vos actions ENGIE de 3 manières différentes

	Nominatif Pur	Nominatif Administré	Au Porteur
	Actions inscrites uniquement sur les comptes de la société	Actions inscrites sur les comptes de la société et sur compte "reflet" tenu par un intermédiaire financier	Actions sur un compte titres tenu par un intermédiaire financier
Interlocuteur	ENGIE + Société Générale Securities Services (SGSS)*	Intermédiaire financier	Intermédiaire financier
Passage des ordres	ENGIE + Société Générale Securities Services (SGSS)*	Intermédiaire financier	Intermédiaire financier
Frais de garde	Aucun	Variables selon intermédiaire	Variables selon intermédiaire
Convocation à l'AG	✓	✓	Sur demande auprès de votre banque
Eligible au PEA	✗	✓	✓
Prime de fidélité	✓	✓	✗

*ENGIE a délégué la gestion de ses comptes nominatifs à Société Générale Securities Services

Détenir ses actions au nominatif pur, administré ou au porteur ?

Il existe 3 façons de détenir ses actions ENGIE :

- 🔑 **Nominatif pur** : les actions sont inscrites uniquement sur les comptes d'ENGIE
- 🔑 **Nominatif administré** : les actions sont inscrites sur les comptes d'ENGIE et sur un compte tenu par un établissement financier
- 🔑 **Au porteur** : les actions sont sur un compte-titres tenu par un intermédiaire financier (courtier ou broker)

La prime de fidélité, c'est quoi ?



- ✓ Prime pour récompenser les actionnaires les plus fidèles
- ✓ Sous la forme d'un dividende majoré : +10% sur les dividendes de l'exercice
- ✓ Versé par ENGIE aux actionnaires détenant des actions inscrites au nominatif (administré ou pur) depuis au moins deux exercices en continu et jusqu'à la mise en paiement du dividende.



Dividende majoré

Comment en profiter ?

- ✓ Détenir ses actions au nominatif (pur ou administré)
- ✓ Détenir ses actions au minimum 2 ans consécutifs

Conservation des titres au nominatif pendant 2 ans



Inscription des titres au nominatif
au plus tard le 31/12

Perception du dividende majoré,
puis chaque année si les titres
sont conservés au nominatif

La politique de dividende d'ENGIE

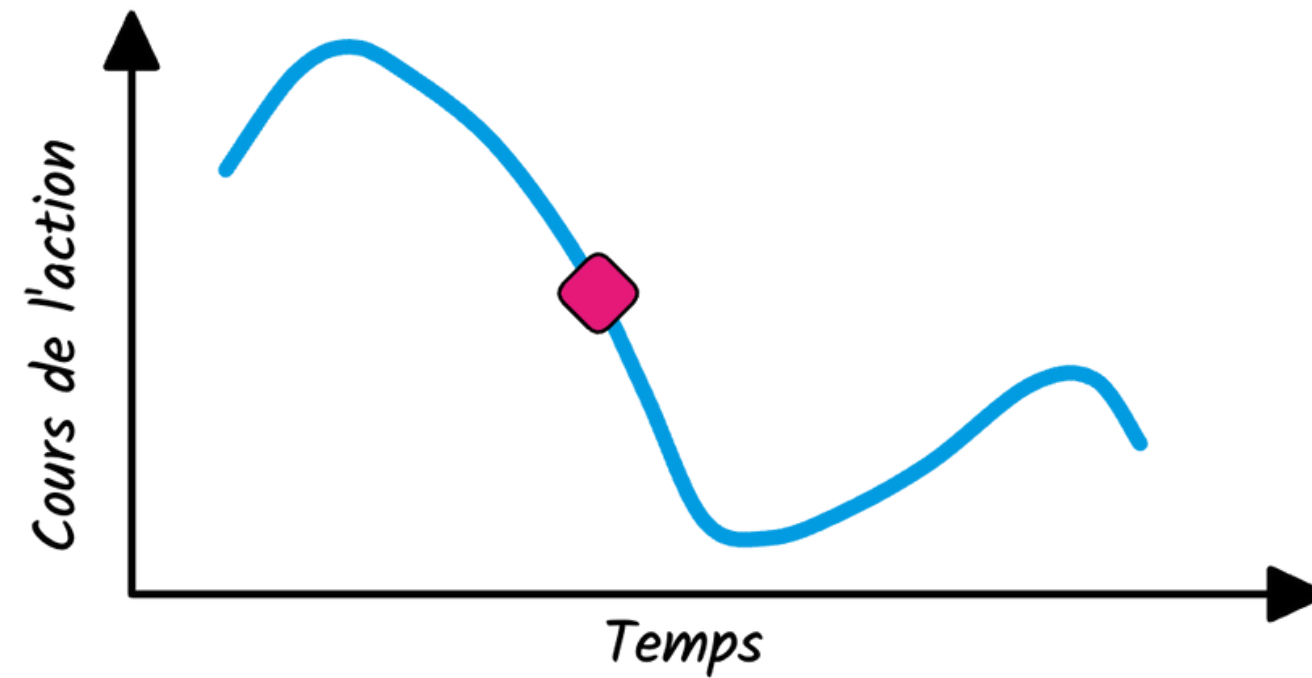


Une politique de dividende dynamique et attractive :

- 🔑 Taux de distribution : 65-75 % du Résultat Net Récurrent part Groupe
- 🔑 Dividende plancher : 1,10 € par action

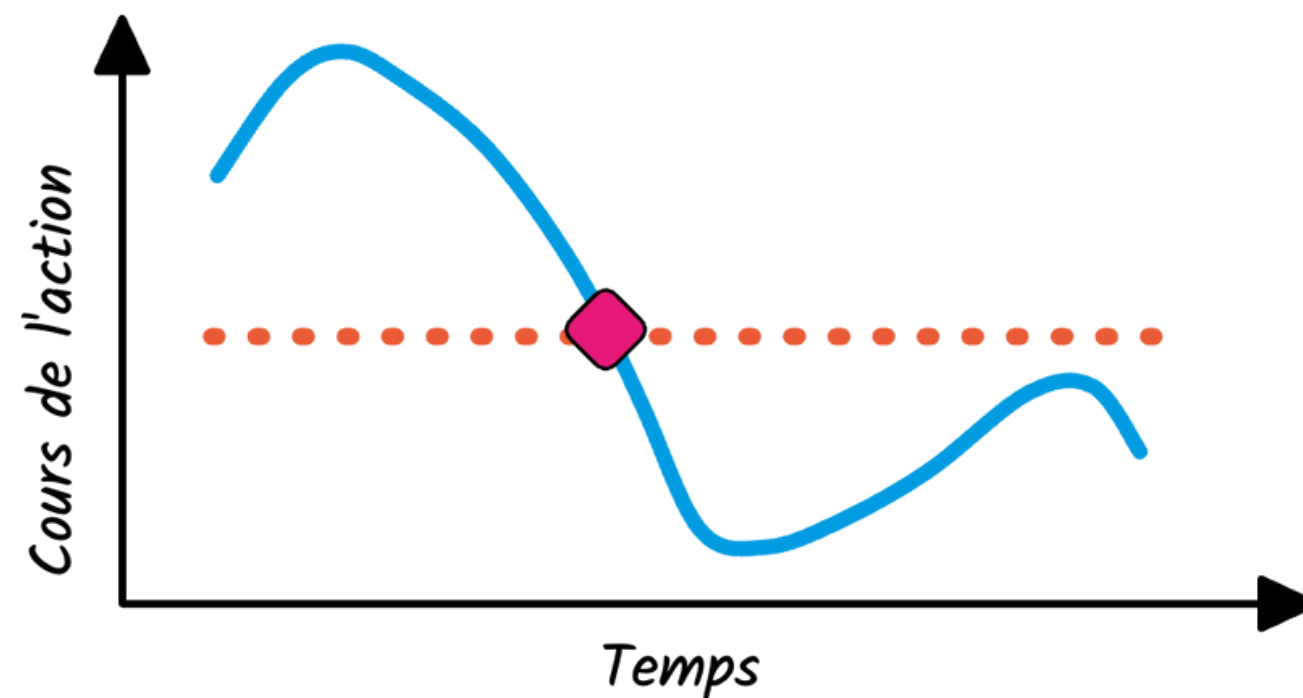
Bonus pour les actionnaires fidèles : un dividende majoré de 10 %

Ordre au marché



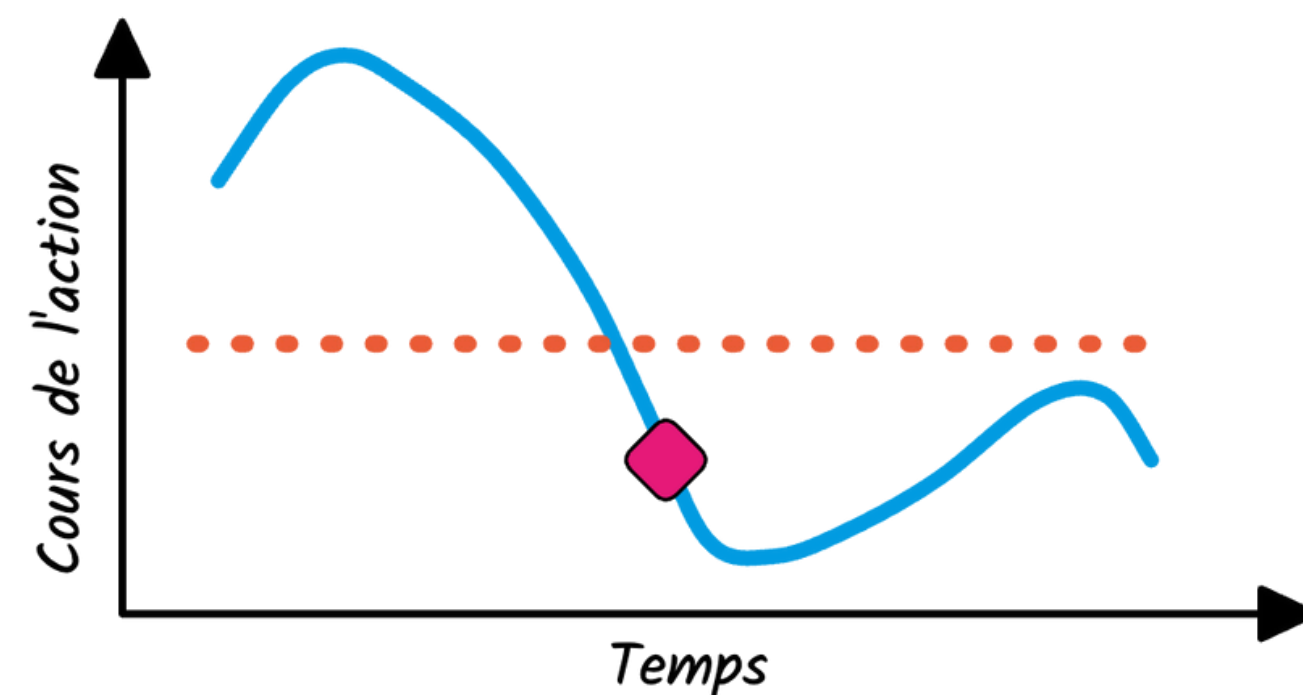
- ✓ L'ordre au marché permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres **sans condition de prix**
- ✓ Il est **exécuté immédiatement** dès qu'il y a un acheteur ou un vendeur
- ✓ Cet ordre est adapté si vous souhaitez **acheter ou vendre vos titres rapidement**

Ordre à cours limité



- ✓ Un ordre à cours limité permet **d'acheter à un prix maximal ou de vendre à un prix minimal**
- ✓ Il est exécuté **à la condition que la limite du prix fixée soit atteinte**
- ✓ Ce type d'ordre **n'est pas prioritaire** mais est le plus sécurisé

Ordre à seuil de déclenchement



- ✓ Un ordre à seuil de déclenchement ne se déclenche que si le prix passe au dessus/dessous du seuil défini
- ✓ Également appelé **ordre « stop »**, il permet de définir un niveau de prix à partir duquel vous déclenchez un achat ou une vente

Les différents types d'ordres d'achat ou de vente



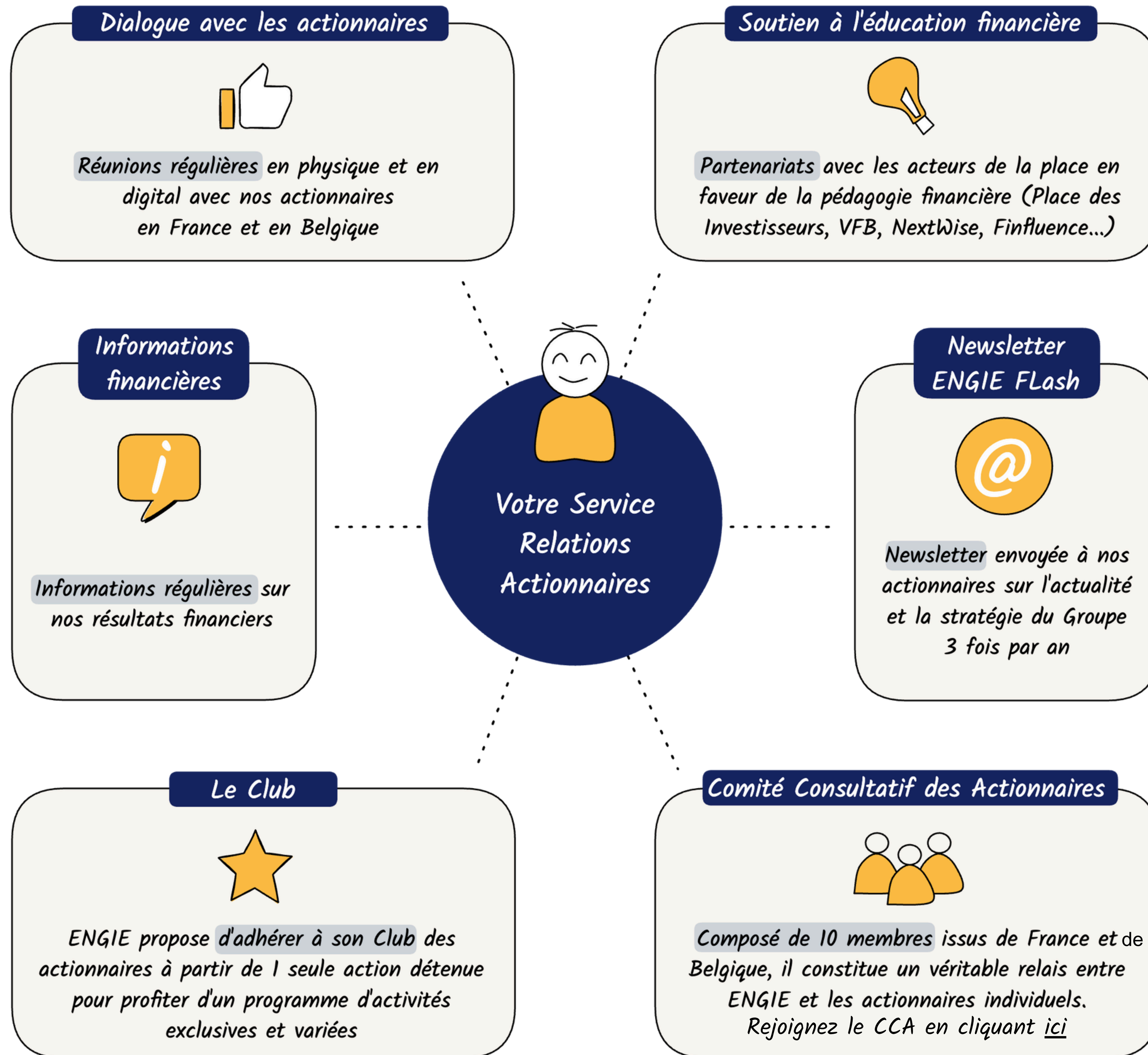
Un ordre de bourse est une instruction donnée à un intermédiaire financier dans l'optique d'acheter ou vendre un actif financier.

Plusieurs informations de base sont nécessaires pour passer un ordre de bourse :

- 🔗 Le libellé du titre (ou le code ISIN)
- 🔗 Le sens : à l'achat ou à la vente.
- 🔗 Le nombre de titres
- 🔗 Le prix auquel vous souhaitez effectuer la transaction (pour certains types d'ordres)

Il existe différents types d'ordre : ordre au marché, ordre à cours limité, ordre à la meilleure limite et ordre à seuil (ou plage) de déclenchement.

Code ISIN action ENGIE : FR0010208488



Un Service Relations Actionnaires dédié et un Club d'actionnaires actif

ENGIE propose plusieurs initiatives visant à fidéliser ses actionnaires :

- 🔗 Dialogue avec les actionnaires
- 🔗 Informations financières
- 🔗 Le Club
- 🔗 Comité Consultatif des Actionnaires
- 🔗 Newsletter ENGIE Flash
- 🔗 Soutien à l'éducation financière

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous :

📧 relation@actionnaires.engie.com
club@actionnaires.engie.com

☎ 0 800 30 00 30 (France)

0 800 25 125 (Belgique)

Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 9h à 18h



Nous contacter

Mail : relation@actionnaires.engie.com

Site : <https://www.engie.com/espace-finance>